



Contrat pro, on souhaite me licencier

Par **miss_terre**, le **13/06/2009** à **00:21**

Bonjour, je suis actuellement en contrat de professionnalisation de deux ans où je poursuis mes études de BTS en alternance. mon employeur est une association de groupement d'entreprises (gesmi) qui m'ont mis à ma disposition d'une entreprise (celle à laquelle je travaille en alternance dans le cadre de mes études) mon entreprise est assez procédurière, j'ai eu des soucis avec elle et apparemment j'ai appris par mon école qu'elle souhaitait rompre le contrat pour une histoire de photo. la question que je me pose c'est que même si je travaille pour cette entreprise ce n'est pas mon employeur, mais je trouve cela abusé de rompre le contrat à cause d'une photo!!! je voulais savoir si elle pouvait tout bonnement m'abandonner et est ce que je pouvais me retourner contre elle en licenciement abusif? ou alors elle s'en tire bien et moi ma première de BTS foutue??? merci de me répondre car c'est urgent on ne me dis rien mais je sens qu'ils s'arrangent entre eux et me laissent sur le bas côté!

Par **miss_terre**, le **15/06/2009** à **13:39**

pas de réponses??